

Comité d'Éthique Régional

Formulaire de saisine

à adresser, (voir modalités au verso), par courrier postal ou par mail

Pour contribuer à une application attentive des règles déontologiques de l' élu local par ses membres, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté a créé, par délibération du 30 juin 2017, un Comité d'Éthique Régional (CER). Celui-ci peut être saisi par la Présidente du Conseil régional, par un Président de groupe, par tout élu régional à propos de sa situation propre, ou par un collectif de 1.000 citoyens ; le Comité peut aussi s'auto-saisir de toute situation susceptible de constituer une atteinte aux règles déontologiques.

Le présent formulaire doit être renseigné afin de pouvoir être enregistré et traité ; il sera accompagné en annexe de tous documents permettant de caractériser la matérialité des faits portés à la connaissance du CER.

Coordonnées du signataire

Nom		Prénom(s)	
N° & Rue		autre précision	
CP	Ville	Tél fixe	
Tél. mobile	Mail	@	

Identité de l' élu (ou des élus) concerné(s)

Nom & Prénom de l' élu		si plusieurs élus : lignes suivantes	
Nom & Prénom élu N°2		Nom & Prénom élu N°3	
Nom & Prénom élu N°4		Nom & Prénom élu N°5	

Objet de la saisine

Date (ou période) des faits Lieu

Description des faits

suite au verso

Description des faits (suite)

Autre(s) démarche(s) éventuellement engagées à raison de ces faits

Administrative(s)

Judiciaire(s)

Liste des pièces justificatives transmises en annexe du présent formulaire



En cochant cette case, j'atteste de l'exactitude des mentions et documents qui y sont annexés ; le présent formulaire devra être transmis, accompagné des documents justificatifs mentionnés ci-dessus, par courriel à

comitedethique@bourgognefranchecomte.fr

ou par voie postale, sous pli fermé avec la mention « confidentiel »
à l'adresse suivante :

Monsieur le Président du CER BFC
4 square Castan - CS 51857 - 25031 BESANÇON CEDEX

Fait à
le

Signature